Proposition de corrigé des questions de cours :

1 Montrez que le processus de socialisation diffère selon les milieux sociaux (/3 points).

Programme :



Idée générale : On peut attendre de l’élève qu’il oppose deux milieux sociaux (classe populaire, classe bourgeoise) et qu’il montre que le processus de socialisation diffère aussi bien sur les normes transmises que sur les canaux de transmission ; Chacun des points devrait être illustré.

Proposition de corrigé :

Le processus de socialisation permet à chaque individu d’intérioriser les normes et les valeurs des groupes et de la société auxquels il appartient. En ce sens il permet à l’individu de construire son identité tout en facilitant son intégration sociale. Le partage de normes et de valeurs permet ainsi aux individus d’entrer en contact et d’interagir. Pour autant, cela ne signifie pas que les normes et les valeurs transmises, ni les moyens mis en œuvre pour cette transmission, soient identiques. De la même façon que la socialisation des filles et des garçons diffère, on observe une socialisation différentielle entre les milieux sociaux : la socialisation des enfants des classes populaires et celle des classes dominantes varient sensiblement, tant du point de vue des normes et des valeurs transmises que des canaux de transmission utilisés.

Les normes désignent l’ensemble des règles, tacites ou explicites, qui permettent à l’individu d’orienter son comportement. Sous bien des aspects, les milieux sociaux opposés que sont la classe populaire et la classe bourgeoise présentent des attitudes, des aptitudes et des goûts différents. Les normes langagières par exemple sont parmi les plus distinctes entre ces deux milieux sociaux : la richesse du vocabulaire, des tournures de phrase, le respect de la grammaire sont plutôt valorisés parmi la classe dominante et la socialisation primaire exercée par la famille agit en ce sens. Il en est de même pour les attitudes à adopter lors des repas de famille où les règles sont à la fois très nombreuses et très strictes (placement à table, utilisation des couverts, de la serviette, parole…). Dans bien des domaines, la discipline et le contrôle de soi sont des valeurs essentielles transmises à ces enfants lors du processus de socialisation, c’est-à-dire des idéaux vers lesquels il faut tendre, alors que ce sont d’autres valeurs et d’autres normes qui sont mises en avant dans les catégories populaires : le registre langagier est beaucoup plus familier, les règles de table plus simples et flexibles. Dans le domaine des valeurs, le rapport à l’art diffère sensiblement d’une catégorie sociale à l’autre. Valorisé par les classes dominantes, il peut être considéré comme accessoire par les classes populaires.

Les canaux de transmission des normes et des valeurs diffèrent également. Ainsi, le système d’éducation des classes bourgeoises est basé sur l’écoute, le dialogue, l’argumentation. L’exemple que donnent les parents y joue un rôle important ; dans le cas des classes populaires, l’injonction semble prédominer, comme l’absence de dialogue et l’utilisation de la contrainte ; ces différences s’observent par exemple lors de mauvais résultats scolaires : les parents de catégories populaires sont relativement plus nombreux à réprimander leur enfant que les parents de catégories supérieures qui préfèrent encourager ; De la même façon, le jeu occupe une place particulière pour ces derniers, qui l’utilisent beaucoup plus fréquemment à des fins éducatives que les catégories populaires pour lesquelles la dimension récréative prévaut.

L’ensemble des différences de normes et de valeurs entre les catégories sociales, et les diverses façons dont elles sont transmises, tendent à induire des attitudes, des aptitudes et des goûts différents, la formation d’identités spécifiques, conformes aux groupes d’appartenance. Mais il ne faut cependant pas oublier que la socialisation est un processus complexe et continu : de nombreuses instances de socialisation agiront tout au long de la vie, modifiant les identités individuelles. En ce sens l’individu n’est pas un simple produit de ce processus, il y prend une part active et ses propres choix jouent un rôle important.

2. Vous rappellerez la distinction entre revenus primaires et revenus de transfert



Termes clés du sujet devant être définis : revenus de transfert (revenus primaires n’est pas exigible).

Termes dont on peut attendre l’utilisation et la définition : valeur ajoutée, salaires, profits.

Idée générale : On peut attendre de l’élève qu’il distingue la répartition de la VA et des revenus primaires qui en découle (revenus du travail, du capital, revenus mixtes) de la répartition secondaire (revenus de transfert) ;

L’étude de la répartition des revenus est au fondement même de la science économique. Quand des richesses sont créées au sein d’une société, leur répartition est une question importante qui prend inévitablement une dimension politique. A quels critères cette distribution doit-elle obéir ? Faut-il se soucier de justice sociale ? D’efficacité économique ? Dans ce dernier cas, il convient de récompenser en priorité les agents qui ont pris part, directement ou indirectement, à la création de ces richesses : on parle alors de revenus primaires ; mais certains agents ne peuvent participer à cette création : est-il envisageable de les priver de revenus ? Les sociétés démocratiques modernes ont mis en place un processus de redistribution des revenus qui permet de générer des flux de revenus de transfert, revenus financés par les prélèvements obligatoires et versés aux ménages pour les couvrir contre des risques sociaux dont ils ne sont pas tenus pour responsables. Il faut donc bien distinguer les revenus primaires des revenus de transfert.

Les revenus primaires sont la contrepartie d’une participation directe ou indirecte au processus de production. La participation indirecte à ce processus est le fait de l’avoir permis par la mise à disposition de son patrimoine. Il s’agit donc de revenus de la propriété aussi divers que des dividendes perçus par des actionnaires, des intérêts versés à des créanciers, des loyers à des propriétaires… La participation directe au processus de production est récompensée par des revenus du travail exercé par des agents pour le compte d’un employeur (les salaires) ainsi que par des revenus mixtes, revenus des indépendants générés aussi bien par leur travail que par la propriété de leur capital (artisans, médecins libéraux, avocats…) ; L’ensemble de ces revenus primaires est directement issu du partage de la valeur ajoutée, ensemble des richesses créées par les unités de production ; Mais à cette première distribution des richesses succède un processus de redistribution organisé par les administrations publiques.

En effet, une partie non négligeable de la population n’est pas en mesure de participer au processus de production, de façon définitive ou momentanée, car elle a été soumise à des « risques » qualifiés de sociaux : la perte d’emploi, les accidents du travail, la maladie, la vieillesse, la maternité, l’exclusion. Le processus de redistribution a pour objectif de verser des revenus de transfert, monétaires ou en nature, quand ces situations se présentent : allocation retour à l’emploi (ARE), remboursement de consultations et de soins, pensions de retraites, allocations familiales, minima sociaux… Ces revenus obéissent dans certains cas à une logique de redistribution verticale (réduction des inégalités), et horizontale dans d’autres (mise en commun de ressources pour s’assurer les uns les autres), mais tous répondent à un souci de solidarité. Aussi sont-ils financés par les cotisations sociales et l’impôt, chaque agent participant indépendamment du risque qu’il représente.

Dans certains cas, les revenus de transfert peuvent compléter des revenus primaires, dans d’autres ils s’y substituent totalement. Au final, chaque ménage utilise son revenu disponible pour épargner et consommer : il s’agit de l’addition des revenus primaires et des revenus de transfert auxquels on soustrait les prélèvements obligatoires.